

Evaluation et caractère invalidant des états préexistants

Ce formulaire doit être envoyé de préférence par voie postale, afin d'assurer la sécurité des informations personnelles qu'il contient.

N° dossier*	_____
Nom de naissance*	_____
Nom d'usage*	_____
Prénom*	_____
Evénement*	<input type="checkbox"/> Maladie professionnelle du ___ / ___ / _____ <input type="checkbox"/> Accident de service ou de trajet du ___ / ___ / _____

Les séquelles directement imputables sont-elles indépendantes de l'affection antérieure ?*

Oui

Ne pas remplir les parties 1 et 2

Non

Remplir la partie 1 OU 2

1	Les infirmités atteignent le même membre, ou le même organe, et altèrent la même fonction ? Il existe un lien fonctionnel d'aggravation.	
	Taux de l'état préexistant à la veille de l'accident ou de la constatation de la maladie professionnelle :	___ %
	ET Taux d'aggravation à la date de consolidation :	___ %
2	En l'absence de lien fonctionnel d'aggravation, il existe une relation médicale d'aggravation. Celle-ci est-elle médicalement séparable de l'affection initiale ?	
	Oui <input type="checkbox"/>	Taux de l'état préexistant à la veille de l'accident ou de la constatation de la maladie professionnelle : ___ %
	ET	Taux d'aggravation à la date de consolidation : ___ %
	Non <input type="checkbox"/>	Estimation du taux initial de l'état préexistant : ___ %
	ET	Taux global d'invalidité : ___ %

A _____, le ___ / ___ / _____
(Signature et cachet du médecin)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Caisse des Dépôts et consignations en qualité de responsable de traitement (ci-après désignée Caisse des Dépôts). Les données collectées ont pour finalité Liquider les droits à invalidité et à compensation du handicap. La base légale de ce traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public à laquelle la Caisse des Dépôts est soumise. Vos données sont conservées selon les modalités suivantes :

- Le contrat d'un ayant-cause (1) est à conserver 10 ans après le décès de l'auteur et jusqu'à 105 ans après sa naissance.
- Le contrat d'un auteur est à conserver 10 ans après son décès, jusqu'à 105 ans après sa naissance et tant qu'un contrat d'un ayant-cause est encore conservé
- Les données propres de l'auteur sont à conserver tant qu'il reste un contrat conservé rattaché à ce dernier.

Vos données ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés. Le traitement de vos données personnelles ne donne lieu à aucun transfert hors de l'Union Européenne. Les informations recueillies qui seraient signalées avec un astérisque sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier.

Conformément à la réglementation Informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et le droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits Informatique et libertés, vous pouvez vous adresser à mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou par écrit à l'adresse suivante ; Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 6, place des citernes – 33059 BORDEAUX CEDEX. Certaines demandes de droits (accès, rectification, limitation) nécessitent la fourniture d'une pièce d'identité valide. Nous vous invitons à consulter notre Politique de protection des données à caractère personnel à l'adresse suivante : <https://www.caissedesdepots.fr/donnees-personnelles-et-cookies/notice-information-gestion-des-retraites>. Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos Données à Caractère Personnel par la Caisse des Dépôts, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO) en remplissant le formulaire de contact à l'adresse <http://www.caissedesdepots.fr/protection-des-donneespersonnelles>. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL).